

BON DE GÉNÉROSITÉ



Je fais un don à l'ordre de « Procure missionnaire de l'Assomption »
d'un montant de :

20 € 50 € 100 € Je choisis un versement libre.....€

NOM :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

code postal : Ville :

Courriel :@ Tél. :

Mon don viendra soutenir les oeuvres des Assomptionnistes en France et dans d'autres pays :
action sociale et éducative, aides humanitaires, missions, entretien personnes âgées,
formation des religieux.

Je vous le renvoie et souhaite recevoir un reçu fiscal.

La Fondation ADVENIAT, créée par l'Assomption sous l'égide de la Fondation Notre-Dame,
est susceptible de recevoir des legs.
Merci de nous contacter en cas de besoin.

PROCURE MISSIONNAIRE DE L'ASSOMPTION

79 avenue Denfert Rochereau - 75014 PARIS

Tél. : 01 44 41 40 00

procure@assomption.org

www.assomption.org

C.C.P. : 335-56-E PARIS

Dispositions fiscales (à l'attention de nos donateurs assujettis à l'impôt sur le revenu)

Les dons à la Procure missionnaire de l'Assomption bénéficient d'une réduction d'impôt selon la législation en vigueur.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant à la Procure, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression.